

Le membre du mois

Découvrez le membre du mois



Le Sicoval est une communauté d'agglomération située dans le département de la Haute-Garonne. Elle regroupe 36 communes du Sud-Est toulousain et 80 000 habitants. Depuis près de 50 ans, le Sicoval mène une action politique prônant les valeurs de solidarité, de qualité de vie, d'innovation, et de respect de l'environnement. Le Sicoval accueille en moyenne 2000 nouveaux arrivants par an attirés par le dynamisme économique et la qualité de vie de l'agglomération toulousaine. La collectivité anticipe et agit pour répondre aux besoins de cette population en croissance, politique de l'habitat diversifiée, politique de développement économique équilibrée pourvoyeuse d'emplois et de croissance, gestion directe des services à la personne (petite enfance, jeunesse, seniors...) garantissant un égal accès et une dynamique sur le territoire.

L'ouverture récente de la data Valley est un marqueur fort autour de l'IA et de la cybersécurité qui fait rayonner le Sicoval et contribue à son attractivité.

Le Sicoval déploie un plan d'accompagnement à l'intégration de l'IA dans les politiques publiques. Ce programme concerne les agents, les élus et les citoyens. L'enjeu ? Permettre à chacun de se saisir des opportunités de cette technologie mais également d'en mesurer les risques.

Des expérimentations intégrant 200 agents des collectivités (Sicoval et communes membres) avec des outils souverains et éthiques d'assistance rédactionnelle (Déliabia) et de détection des fuites d'eau sont en cours avant éventuel passage à l'échelle.

Le Sicoval promeut une IA responsable, utile, frugale, apportant une vraie plus-value au territoire et à ses habitants.

Pour en savoir plus

Vous êtes membres d'Ekitia et vous souhaitez être mis en contact avec le SICOVAL, ou vous souhaitez vous aussi mettre en avant votre structure, vos missions, vos actus et vos projets ? Contactez-nous !

Contact

Actualités d'Ekitia

Premier événement de City Orchestra



Photo : Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole

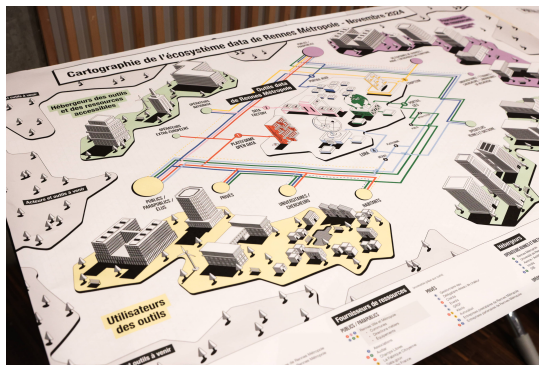


Photo : Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole

À l'occasion du **1er anniversaire du projet City Orchestra**, porté par Rennes Ville et Métropole, l'ensemble des partenaires du projet ont été invités à Rennes les 7 et 8 novembre pour un premier événement qui a permis de mettre en commun les avancées des travaux.

City Orchestra intègre différents enjeux clés :

- La **transition écologique**
- Les **coopérations** entre territoires sur les transitions et la donnée
- Les réflexions sur la fonction **orchestration**
- La **gouvernance** et l'**éthique** des données et des outils numériques.

Afin d'accompagner ce projet, **l'équipe d'Ekitia a eu l'occasion d'animer plusieurs ateliers** pour faire avancer les réflexions autour d'objectifs partagés que sont l'harmonisation et la mise à disposition de la donnée au service de la transition écologique des territoires, de manière éthique.

Journée d'acculturation du CD32



Le 7 novembre dernier, Ekitia est intervenue à deux reprises lors de la journée annuelle de Séminaire des cadres du Département du Gers ayant pour thématique **"L'évolution numérique, l'intelligence artificielle et ses usages"** :

- Dans la matinée, en participant à une table ronde autour des expérimentations menées dans les collectivités, aux côtés du Sicoval et de la Région Occitanie, pour partager des retours d'expérience concernant la structuration numériques éthiques by design par des acteurs publics locaux.
- Dans l'après-midi, en animant deux ateliers "Bataille de l'IA" ayant réuni au total une trentaine de personnes. Il s'agit d'un jeu de cartes ludique créé par les associations Latitudes et Data for Good pour démythifier l'IA et sensibiliser aux enjeux sociétaux et environnementaux y étant liés.

Les ateliers "Task Force"



Après une **1ère session, le 10 octobre**, Ekitia a réuni une nouvelle fois plusieurs de ses membres le **15 novembre** pour travailler sur **l'évolution de l'offre de services et du positionnement stratégique** dans la perspective du passage en GIP. Des sessions d'affinage sont également prévues jusqu'à la fin de l'année.

Merci à Sandrine Mathon (Toulouse Métropole), François-Marie Lesaffre (Aéropsace-Valley, Sopra Steria, ANITI), Grégory Flandin (IRT Saint Exupéry), Inès Sanchez (Mipih) Emmanuelle Rial-Sebbag (INSERM), Eric Bernines (Colibris), Simon Bretin (Digital 113 & FLUTILLIANT), Bertrand Monthubert (Ekitia, OpenIG, GPAL, Atypie-friendly), Christophe St-Pierre (MDP et Digital 113), Morgan Hervé (Haute-Garonne Numérique), Myriam Cros (OpenIG), Jacques Beas-Gracia (CNES), Fabien Cauchi (Métapolis), Pierre Trilles (Région Occitanie), Michel Petit (Agropolis), Christian Flochlay (SNCF) et Sylvain Francoise Dal-Mas (Alia Santé) pour leur implication et leurs expertises enrichissantes.

Nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur engagement et leur contribution à la réflexion collective qui permet de faire évoluer Ekitia dans une direction qui correspond aux attentes et aux besoins de chacun. Les travaux seront présentés lors du CA et de l'AG.

Lancement d'une étude sur l'utilisation des données personnelles

[Réservé aux membres]

Ekitia lance une étude, au sein de son écosystème, sur les **freins et leviers que connaissent les acteurs qui traitent de manière individuelle ou collaborative des données personnelles**, ainsi que les pratiques professionnelles en la matière (à l'exclusion des traitements à finalité de gestion de ressources humaines).

La réponse au questionnaire est anonyme. Un rapport présentant les résultats de l'analyse sera diffusé aux membres et pourra faire l'objet d'un temps d'échange avec les acteurs intéressés.

Pourquoi participer ? L'objectif est de produire des indicateurs statistiques pouvant permettre d'**accompagner les acteurs de l'écosystème d'Ekitia** sur les obstacles qu'ils pourraient rencontrer, ainsi que de répertorier des leviers et des bonnes pratiques facilitant la collaboration et le partage des données personnelles en vue de réaliser des projets innovants.

Qui peut répondre ? Toute personne traitant des données personnelles dans le cadre de son activité, hors finalités de gestion RH. Plusieurs personnes de la même structure, avec des fonctions similaires ou non, peuvent y répondre.

Qui pilote cette étude ? La conduite de ce questionnaire et l'analyse des résultats sont effectuées par **Lisa Feriol, Doctorante CIFRE au sein d'Ekitia et de l'UMR du CERPOP** (Inserm et Université Toulouse III).

N'hésitez pas à la contacter pour accéder au formulaire : lisa.feriol@ekitia.fr

Temps de réponse estimé : 20 minutes

Les réponses sont précieuses et contribuent à enrichir cette étude au bénéfice de l'écosystème Ekitia.

Retour sur le CBC



Le 28 novembre dernier, s'est tenue la 6ème édition du Cyber Security Business Convention (CBC), un événement majeur pour les acteurs de la cybersécurité.

À cette occasion, Ekitia, aux côtés de Cyber'Occ, a organisé un temps fort dédié à l'Intelligence Artificielle.

Au programme de ce temps fort :

- Table Ronde : *L'Intelligence Artificielle en quête de confiance : quels sont les risques cyber et les enjeux éthiques ?*
 - **Bertrand Monthubert**, Président d'Ekitia et co-président du groupe de travail « Data Governance » du Global Partnership on Artificial Intelligence
 - **Selma Souihel, PhD**, Directrice du projet P16 - Programme IA à l'INRIA
 - **Joséphine Delas**, Ingénieure en Intelligence Artificielle chez Harfanglab et membre du CEFCYS
 - **Marc Sztulman**, Président de Cyber'Occ et Conseiller Régional Délégué au Numérique
 - Atelier : *Enjeux éthiques et enjeux de l'IA : complémentarité et défis*
 - **Caroline de Rubiana**, Responsable opérationnelle et CSIRT chez Cyber'Occ
 - **Marilyne Barisic**, Responsable de médiation et d'accompagnement éthique chez Ekitia
-

Début 2025 Ekitia organise son premier Cercle de l'année : Les usages permis par les Data Space

[Ouvert à tous]

Restez connectés, nous annoncerons très bientôt la date et les intervenants !

En direct de notre écosystème

Lancement de l'IMA Occitanie



Le 12 novembre dernier a eu lieu le **lancement de l'IMA** (Innovation Makers Alliance) au **Conseil départemental de la Haute-Garonne**.

Lors de cet événement, Ekitia a eu l'opportunité de pouvoir partager son expertise avec pas moins de trois interventions.



- Les initiatives « éthique et transparence » dans le monde présenté par Bertrand Monthubert, président d'Ekitia.
- Une démarche éthique by design : un label pour la confiance, animé par Florence Luvisutto, directrice d'Ekitia.
- Le retour d'expérience de l'un de nos membres, la SNCF : les apports d'un label présenté par Daniel Aubaret, directeur marketing et relation client à la SNCF, co-animé par Anthéa Serafin, cheffe de projet en éthique des usages des données et de l'IA chez Ekitia.



Les 21 et 22 novembre derniers ont eu lieu les deux journées du Transfo Digitale Day, un événement dédié à la **transformation digitale et à l'intelligence artificielle**.

Le 21 novembre, les participants ont pu retrouver **Ekitia** et participer à un atelier sur : *La démarche de labellisation Ekitia, valorisant des outils numérique éthiques* qui était animé par **Daniel Aubaret**, directeur marketing et relation client chez SNCF Voyageurs et **Marilyne Barisic**, responsable de médiation et d'accompagnement éthique chez Ekitia.

Les chiffres de cette 7ème édition :

- **287 professionnels présents**
- **173 dirigeants**
- **48 intervenants**
- **16 temps forts**

Événements

Future Intelligence : L'IA au service de l'aéronautique



 Jeudi 5 décembre

 9h00 - 18h00

 MEETT, Parc des Expositions, Centre
de Conventions & Congrès Concorde
Avenue 31840 AUSSONNE

[S'inscrire à l'événement](#)

[Voir le programme](#)

Future Intelligence est la conférence incontournable dédiée à l'intelligence artificielle de confiance, conçue pour accélérer l'innovation dans différents secteurs. Avec un focus sur des résultats concrets et des applications pratiques, cet événement s'impose comme la référence en IA en Occitanie et sur l'ensemble du territoire.

Le 5 décembre 2024, le MEETT de Toulouse accueillera la 5ème édition de Future Intelligence, dédiée aux applications de l'intelligence artificielle de confiance dans le secteur aéronautique.

Cette édition réunira plus de 300 experts et leaders pour échanger sur les dernières avancées dans ce domaine et permettre de découvrir des outils pour booster la performance industrielle.

Remise des Trophées de l'Économie Numérique



 Mardi 10 décembre

 9h30 - 14h00

 Château Comtal, 1 rue Viollet le Duc, 11000 Carcassonne

Les Trophées de l'Économie Numérique récompensent les **organisations développant ou utilisant des solutions et applications numériques porteuses d'innovation** dans des domaines ciblés.

L'événement est co-organisé depuis plus de 20 ans par La Mêlée et la CCI Occitanie, avec le concours de La Région Occitanie et des métropoles de Montpellier et de Toulouse. **Ekitia animera la table ronde et participera à la remise des Trophées.**

Au programme : networking, projection du film "Carcassonne Agglo, terre de numérique", réussites numériques locales, signature convention Mêlée - Carcassonne Agglo, table ronde "De la transition numérique de l'IA, quelles opportunités pour le développement du territoire" et remise des Trophées de l'Économie Numérique.

PEPR Cyber Day



 Jeudi 12 décembre

 8h30 - 18h00

 Campus Cyber, 5-7 rue Bellini, 92800
Paris La Défense

[S'inscrire à l'événement](#)

[Voir le programme](#)

L'objectif de cet événement est de présenter les résultats du PEPR et de permettre un échange entre la filière et les équipes des différents projets grâce à la création de binômes industriel/scientifique autour de trois grandes thématiques en cybersécurité :

- Créer la confiance dans le numérique
- Redevenir souverain sur ses données
- Répondre aux attaques toujours plus systémiques

L'année dernière, l'événement avait mobilisé plus de 260 personnes, dont 230 en présentiel.

Semaine de l'IA embarquée



 Du 9 au 13 décembre 2024

 Pôle SCS, Place Paul Borde, 13790
Rousset

[S'inscrire à l'événement](#)

Les pôles de compétitivité Aerospace Valley et SCS, en partenariat avec le pôle Safe, invitent les professionnels à participer à une semaine d'idéation sur la thématique de l'IA embarquée.

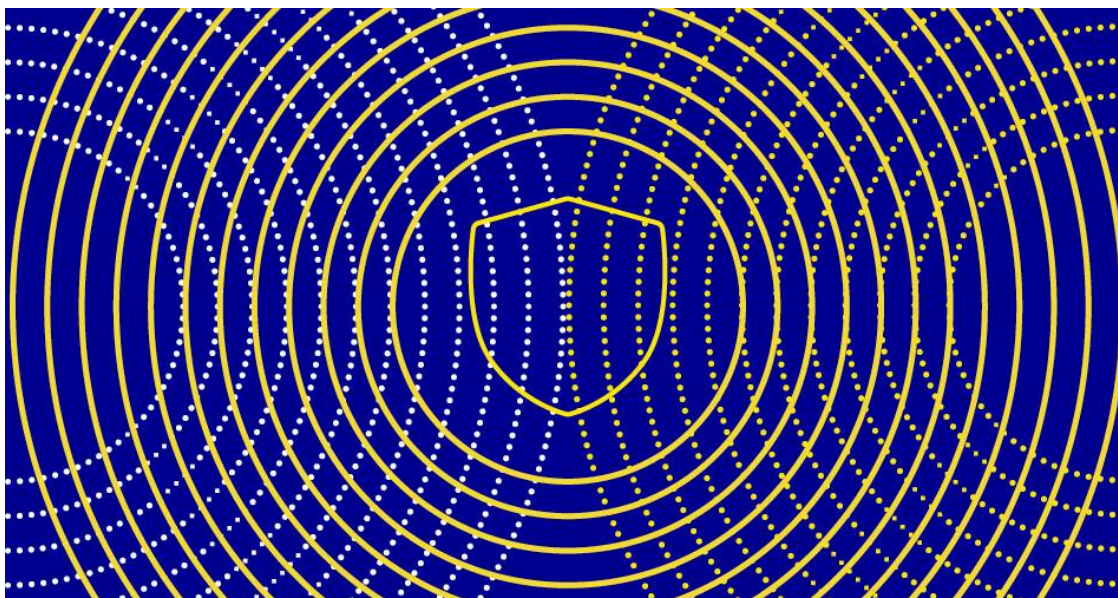
Cet événement est l'occasion pour les professionnels de présenter leurs compétences, partager leurs attentes et interagir avec d'autres entreprises.

Les objectifs de cette semaine d'échanges :

- **Encourager les échanges et le transfert de savoir-faire** entre différents secteurs industriels (aéronautique, spatial, robotique industrielle et agricole, drones, etc.) autour de l'Intelligence Artificielle embarquée
- **Améliorer la compréhension des avancées technologiques** et de l'état de l'art en recherche et développement dans ce domaine
- **Identifier des intérêts communs** susceptibles de déboucher sur des opportunités d'affaires ou des projets collaboratifs, en particulier dans le cadre des financements France 2030 via la Stratégie Nationale pour l'Intelligence Artificielle (SNIA).

Webinaires

Webinaire la dimension éthique dans les projets Horizon Europe



📅 Mardi 3 décembre

🕒 15h00 - 17h00

Le PCN juridique et financier, en collaboration avec le PCN Santé, le PCN SHS et le PCN sécurité, organise un webinaire dédié aux aspects éthiques dans les projets Horizon Europe.

L'éthique dans la recherche est une préoccupation centrale pour toutes les actions financées dans le cadre d'Horizon Europe. Les participants doivent évaluer ces aspects dès la préparation de leur projet, afin de se conformer aux exigences réglementaires et d'améliorer la qualité scientifique et sociétale des recherches menées.

C'est pourquoi le PCN juridique et financier, en collaboration avec le PCN Santé, le PCN SHS et le PCN sécurité, organise un webinaire dédié à ce sujet le 3 décembre à partir de 15h00.

Ce webinaire a pour objectifs de :

- Définir le périmètre et les concepts fondamentaux de l'éthique en recherche ;
- Explorer les procédures à suivre dès la phase de montage de projet ;
- Faire un focus sur les enjeux liés à l'intelligence artificielle et au RGPD.

Série de Webinaires « Les Défis de l'Eau en Occitanie »

Au fil des années, la région Occitanie est confrontée à des défis sur l'eau de plus en plus marqués. L'[Animation Régionale Thématique \(ART\) Occitanie](#), propose cette série de webinaires sur l'eau pour mieux comprendre et anticiper les changements en cours. L'objectif : partager des retours d'expériences de l'utilisation de données d'observation in situ, aériennes et satellites pour répondre aux enjeux du territoire occitan et faire émerger des services aux données.

6 dates à ne pas manquer :

- ~~26 septembre 2024~~ : Introduction - **Contexte de la série, enjeux et programme**
- ~~8 octobre 2024~~ : Session 1 - **Qualité des eaux et Pollution en Occitanie**
- ~~12 novembre 2024~~ : Session 2 - **Qualification de la sécheresse et conséquences en Occitanie**
- 3 décembre 2024 : Session 3 - **Eau, Sols et Agriculture en Occitanie**
- 14 janvier 2025 : Session 4 - **Inondation et Submersion en Occitanie**
- 11 février 2025 : Session 5 - **Climat et Température de l'eau en Occitanie**

[S'inscrire et voir le programme en détails](#)

Webinaire COMDSE - Bruit et santé mentale



 Mercredi 11 décembre

 9h30 - 12h30

 En ligne

[S'inscrire au webinaire](#)

L'Ecolab vous propose un webinaire de la Communauté de la donnée santé-environnement - Bruit et santé mentale : rendre visible l'invisible grâce aux données.

Au programme de cette matinée :

- 9h30 - 9h35 : Introduction
- 9h35 - 10h30 : **Le Green Data for Health : nouvelles actions et fonctionnalités**
- 10h30 - 11h30 : **Le bruit : mieux comprendre, grâce aux données, les impacts du bruit sur la santé**
- 11h30 - 12h25 : **Santé mentale : enjeux de mobilisation des données environnementales et perspectives**
- 12h25 - 12h30 : Conclusion

[Ressources](#)

[Mapping de France Digitale](#)

Le **Mapping des startups françaises de l'IA** revient pour une nouvelle édition en vue du Sommet de l'Action de l'IA 2025. L'objectif est de mettre en lumière les pépites françaises et leurs cas d'usage, mais aussi de mesurer leur contribution dans notre économie et notre société.

Candidatez avant le 6 décembre !

Candidater

La Directive (UE) 2024/2853 du Parlement européen et du Conseil en date du 23 octobre 2024 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux a été publiée !

Cette dernière adapte la responsabilité des produits défectueux à l'économie numérique moderne incluant les enjeux liés à l'IA. Cette directive devra être transposée d'ici le 9 décembre 2026.

Notamment, des définitions des termes « produit » et « composant » sont modifiées pour inclure les logiciels et services numériques. Les typologies de dommages indemnifiables sont étendues pour inclure de nouveaux types de dommages comme la destruction ou corruption de données.

Également, les critères à prendre en considération pour déterminer si un produit est défectueux sont clarifiés pour inclure les défauts des logiciels et plus précisément de systèmes d'intelligence artificielle.

L'engagement de la responsabilité du fabricant est facilité par la mise en place de nouvelles obligations ayant pour finalité d'alléger la charge de la preuve pour les consommateurs/utilisateurs. Sont également créées des présomptions de défectuosité du produit ou des présomptions du lien de causalité entre la défectuosité et le dommage au profit également des consommateurs/utilisateurs.

Découvrir le nouveau guide

OMS : Les principes directeurs sur l'accès, l'utilisation et le partage du génome humain

L'OMS a publié le 24 novembre ses principes directeurs sur l'accès, l'utilisation et le partage du génome humain après les avoir soumis à consultation publique en avril/mai

dernier. Ekitia, en partenariat avec l'équipe de recherche BIOETHICS du CERPOP (UMR1295 Inserm et Université Toulouse III), la Chaire Unesco Ethique Science et Société ainsi que la Plateforme Génotoul Sociétal avait répondu à cette consultation.

[Accéder au document](#)

Algorithmes, systèmes d'IA et services publics : quels droits pour les usagers ?

"Face au nombre croissant de décisions administratives individuelles prises sur la base de résultats livrés par des algorithmes ou systèmes d'IA, la Défenseure des droits s'inquiète des risques qu'induit cette algorithmisation des services publics pour les droits des usagers. Elle présente plusieurs recommandations afin que les garanties prévues par la loi soient pleinement concrétisées."

Ce rapport traite de trois sujets :

- Le déploiement des algorithmes et des systèmes d'intelligence artificielle par l'administration dans ses relations avec le public
- La maîtrise et l'invention humaine : des garanties, mais concrètement ?
- La transparence : un principe fort, mais en pratique ?

[Accéder au rapport](#)

[Communiqué de presse explicatif du rapport](#)

La société est biaisée, et cela biaise les IA... voici des pistes de solutions pour une IA vertueuse et une société plus inclusive

Cet article, publié par *The Conversation*, traite des enjeux liés aux biais dans les données dans le contexte de l'apprentissage fédéré en présentant un projet qui a élaboré une méthode pour traiter ces biais.

"Les données utilisées pour entraîner les IA reflètent les stéréotypes et les préjugés de la société, par exemple envers des groupes sous-représentés. Pour conserver la confidentialité de données sensibles, comme les données de santé, tout en garantissant qu'elles ne sont pas biaisées, il faut adapter les méthodes d'apprentissage."

Accéder à l'article

Le premier projet de code de bonnes pratiques en matière d'intelligence artificielle à finalité générale

"La Commission a publié le premier projet de code de bonnes pratiques sur l'intelligence artificielle à finalité générale.

Le projet a été élaboré par des experts indépendants nommés par le Bureau de l'IA à la présidence et à la vice-présidence des quatre groupes de travail du Code de pratique général sur l'IA. Ce premier projet s'appuie sur les contributions d'une [consultation multipartite organisée par le Bureau de l'IA](#), ainsi que sur un atelier spécifique réunissant des fournisseurs de modèles d'IA à usage général. Le document sera examiné par les quatre groupes de travail qui se tiendront du 18 au 21 novembre, et le 22 novembre lors de la plénière sur le code de bonnes pratiques.

Le document final devrait être publié et présenté lors d'une plénière de clôture en **mai 2025**. Les règles régissant les modèles d'IA à usage général au titre de la législation sur l'IA entreront en vigueur en août 2025. Le code de bonnes pratiques vise à faciliter la bonne mise en œuvre de ces règles et jouera un rôle crucial dans l'orientation du développement et du déploiement futurs de modèles d'IA à usage général fiables et sûrs dans l'UE."

Découvrir la première version du code de bonnes pratiques

Consultations en cours

Consultation sur les interdictions prévues par la législation sur l'IA et la définition des systèmes d'IA

"L'Office de l'intelligence artificielle (IA) de la Commission lance un processus de consultation ciblée des parties prenantes sur les futures lignes directrices relatives à la définition des systèmes d'IA et à la mise en œuvre des pratiques d'IA qui présentent des risques inacceptables au titre de la législation sur l'IA.

Le Bureau de l'IA invite les parties prenantes, y compris **les fournisseurs de systèmes d'IA, les entreprises, les autorités nationales, les universités, les instituts de recherche et la société civile** à soumettre leurs contributions. Les contributions reçues alimenteront les lignes directrices de la Commission sur la définition du système d'IA et des pratiques interdites en matière d'IA au titre de la législation sur l'IA, qui seront publiées au début de 2025."

La consultation reste ouverte jusqu'au **11 décembre 2024**.

Accéder à la consultation

Consultation publique sur l'accès des chercheurs aux données des très grandes plateformes en lignes et très grands moteurs de recherche

La Commission européenne a lancé une consultation publique ouverte jusqu'au 10 décembre sur sa proposition d'acte délégué dédiée à l'accès des chercheurs aux données des très grandes plateformes en lignes et des très grands moteurs de recherche prévu par le Digital Services Act (DSA). L'objectif de cet acte délégué est de préciser les conditions dans lesquelles le partage des données doit avoir lieu, les finalités pour lesquelles les données peuvent être utilisées et les procédures pertinentes, en tenant compte des droits et intérêts des acteurs concernés et, si nécessaire, des mécanismes consultatifs indépendants.

Si vous souhaitez répondre de manière conjointe au nom d'Ekitia, vous pouvez contacter Lisa Feriol (lisa.feriol@ekitia.fr).

Accéder à la consultation publique et au document



Ekitia

La Cité – At Home

55 avenue Louis Breguet,

31400 Toulouse

<https://ekitia.fr/>

Créée en janvier 2019, Ekitia (ex-Occitanie Data) est une **association professionnelle** initiée en Occitanie mais rassemblant des acteurs au-delà de cette région, dont le siège est à Toulouse.

L'ensemble de [ses membres](#) répartis sur le territoire français (près de 70 fin 2023) sont des entreprises privées et publiques, des collectivités, des acteurs académiques et de recherche ou encore des clusters et des pôles de compétitivité.

Véritable *think and do tank*, Ekitia travaille à l'élaboration d'un **cadre de confiance souverain** autour de l'utilisation de la donnée et de l'Intelligence Artificielle.

[Nous contacter](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part [désabonnez-vous ici](#)